



Tests COVID :

Accompagner l'implication forte des kinésithérapeutes dans la stratégie de dépistage régionale.

Chers confrères, chères consœurs,

Nous vous savons pleinement impliqués, aux côtés de l'ensemble des acteurs de santé, dans la gestion de la crise sanitaire COVID, qui mobilise notre système de santé depuis plusieurs mois.

L'arrêté ministériel relatif à la gestion de la crise sanitaire, autorise depuis le 15 septembre dernier, la réalisation de prélèvements nasopharyngés par les kinésithérapeutes, et notre profession, est désormais appelée, dans le cadre de ce second épisode épidémique, à s'impliquer **FORTEMENT** dans la stratégie de dépistage pilotée par les institutions nationales et régionales.

Dans notre région, l'une des plus touchée par l'épidémie, **une action de dépistage de grande ampleur s'organise actuellement, pilotée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance Maladie.**

Son objectif : favoriser avant la fin de l'année, le dépistage du plus grand nombre et participer à limiter de façon drastique la circulation active du virus.

Cette campagne va nécessiter **la mobilisation de l'ensemble des professions de santé habilitées à réaliser des tests COVID, les kinésithérapeutes y compris.**

Afin d'organiser la mobilisation du plus grand nombre et accompagner l'implication forte et massive des kinésithérapeutes de notre région, nous vous appelons :

1. **À vous faire connaître auprès de nos instances, CDO/URPS, si vous êtes déjà formés à la réalisation de prélèvements nasopharyngés.** *Il apparaît avant toute chose, primordial d'évaluer le ratio de consœurs/confrères d'ores et déjà mobilisables.*
2. **À vous former afin de prendre part aux campagnes de dépistage qui seront organisées sur vos territoires respectifs.** Plusieurs formations en présentiel dédiées à notre profession, seront organisées à Lyon, Clermont-Ferrand, Annecy, Grenoble et Valence. N'hésitez pas à vous manifester auprès de nous pour vous inscrire. Ces formations seront intégralement financées par la Région et tout l'équipement nécessaire vous sera fourni.

Pour ceux qui ne pourraient pas se rendre disponibles sur site, des offres de formation en e-learning (distanciel) seront également proposées et financées.

3. **A prendre part nombreux, une fois formés, à la campagne de dépistage massive qui sera organisée dès le mois de décembre par la Région** et ce, afin de rejoindre et renforcer les effectifs de professionnels de santé dédiés à cette action (en centres de dépistage, en établissements médico-sociaux, ou au sein de structures de dépistage temporaires...)

Nous vous invitons donc à renseigner le formulaire suivant,
avant le Mercredi 2 Décembre 2020 :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeasxggzwW7QoCdxYlethkELa0xQyyfan_4SiOEjyDpgfS1mg/viewform?usp=sf_link

Pour rappel, chaque acte de prélèvement relève de l'AMK 4,54 et est facturé en fonction.

Concernant le point 3, nous ne manquerons pas de revenir vers vous afin de vous informer du calendrier et maillage régional relatif au déploiement de cette prochaine action de dépistage régionale.

Dans l'attente, nous vous remercions par avance pour votre mobilisation massive. Vos élus CDO et URPS restent disposés à répondre à toutes vos questions.

Confraternellement,

Pour le CRO MK ARA,

Frédéric RAVEL, Président

Pour l'URPS MK ARA,

Bruno DUGAST, Président